

OUT-PLACEMENT INDIVIDUEL

L'out-placement est une prestation proposée par l'employeur à un salarié pour accompagner son changement d'emploi.

Public	Tout salarié en fin de contrat
Objectif	Faciliter le repositionnement professionnel et la recherche d'une nouvelle activité professionnelle
Méthodologie	<p><i>Phase préliminaire</i></p> <p>Analyse de la demande et de la situation du salarié Elaboration d'une proposition personnalisée d'accompagnement</p> <p><i>Phase d'accompagnement</i></p> <p>Identification des connaissances, compétences, modes de fonctionnement, centres d'intérêts et valeurs Définition du projet professionnel en adéquation avec le profil du salarié et le marché de l'emploi Organisation de la stratégie de recherche d'emploi Rédaction des argumentaires et des outils de recherche d'emploi (curriculum vitae, lettre de motivation) Préparation aux enquêtes terrain et à l'entretien de recrutement Le cas échéant, aide à la constitution d'un dossier d'entrée en formation ou de validation des acquis Suivi des démarches de recherche d'emploi ou de création d'activité professionnelle</p>
Modalités	<p>Entretiens individuels Travail personnel entre les séances Mise à disposition d'un espace documentaire, de la bureautique, d'internet avec accès à des sites spécialisés sur le marché de l'emploi, d'un téléphone, d'un photocopieur et du fax</p>
Durée	Accompagnement sur six mois minimum
Conditions	Nous consulter
Contact	01.47.75.97.30